# « Unis pour l'avenir de Saint Christol »

## LETTRE OUVERTE AUX ST-CHRISTOLENS DES ELUS SORTANTS DE LA LISTE UNIS POUR L'AVENIR DE ST CHRISTOL

### I- Exercice solitaire du pouvoir, Autoritarisme...Dictature

**Une des listes concurrentes qui « pourrait ressembler fort à celle tirée sur Alès par Jean-Michel SUAU » (*Midi Libre du 2 février*), autrement dit totalement formatée par le PC a trouvé son « Balladur » de gauche.** Sa Suffisance accuse le Maire « d'exercice solitaire du pouvoir », parallèlement sa suffisance distribue ses bénédictions de « gôche » et en rajoute en tant que père tutélaire et vénéré du personnel municipal. Sans lui point de salut pour les employés territoriaux, mais il les prend vraiment pour des enfants. Sa dernière trouvaille les tickets restaurants est loin de faire l'unanimité, notamment parmi ses nouveaux amis. Quant au maire, dans le cadre de « l'exercice solitaire du pouvoir », il n'a pas souhaité donner son avis sur l'initiative, connaissant le caractère de son adjoint au personnel.

Pire encore, ses nouveaux amis ne se gênent pas pour reprocher et par deux fois à sa Suffisance, grand manitou du personnel municipal d'avoir nommé au foyer des jeunes employés non formés... à jouer à la belotte ou au tennis de table avec les utilisateurs.

⇨NOS PROPOSITIONS : Plus sérieusement, à l'égard du personnel comme nous l'avons fait pendant 26 ans, nous resterons à l'écoute et continuerons à mener la politique la plus juste possible .... Sans coterie, copinage ...et paternalisme.

Une autre liste traite le maire de dictateur, rien de moins et prône la « démocratie participative ». Pendant 2 ans sa tête de liste fut adjointe à l'urbanisme. Elle n'a jamais réuni le comité consultatif de l'urbanisme (autrement dit des St Christolens souhaitant participer à l'élaboration du PLU). Chargée, également de l'action sociale, plus récemment, sans réunion du CCAS, elle décida toute seule, de la date, du choix du traiteur du repas de nos aînés...La démocratie participative est en route.

Cette même liste accuse le Maire de faire seul *« le St Christolen »*, alors que par exemple dans le dernier numéro un membre éminent de la dite liste signe deux articles. Mieux durant le mandat qui se termine à chaque commission de communication tous les membres étaient présents à l'exception du futur Ier adjoint de Madame, régulièrement défaillant. Par contre c'est à deux personnes ou tout seul que les mêmes ont décidé des animations des marchés nocturnes d'été et de Noël.

Quant au chef de file de la 3ème liste... très familiale puisqu'on y dénombre pas moins : deux couples, une mère et sa fille et un fils et son père, il faudrait qu'il se contrôle et évite les expressions diffamatoires du type « sans intérêt particulier, financier ou personnel ».